



## Lecture d'un tableau à double entrée Activités pour l'élève

### Un tableau à double entrée, qu'est-ce que c'est ?

C'est un type de tableau très utilisé pour les analyses économiques, sociologiques ou de science politique.

Il permet de croiser des données de domaines différents afin de rechercher leurs liens :

Par exemple, les différents taux de chômage en fonction de l'âge, de la qualification, du sexe. On cherche à comprendre si un facteur favorise l'autre.

Traditionnellement, la variable explicative est placée en ligne et la variable expliquée en colonne :

Par exemple, si l'âge est placé en ligne, on cherchera si ce critère a un impact sur le chômage (en colonne), la pauvreté (en colonne)...

#### Comment lire un tableau à double entrée ?

On repère :

- Le titre, afin de bien comprendre la question posée.
- La source, la date, pour contextualiser le tableau.
- Les unités. Si les unités sont en pourcentages, on vérifie s'il s'agit de pourcentages de variation (augmentation, diminution...) ou de proportion.
- La donnée à expliquer (en colonne), la donnée explicative (en ligne)
- Les lignes ou colonnes « ensemble » ou « total » qui donnent des indications de lecture.

On s'entraîne à lire plusieurs données pour bien en comprendre la signification.

Exemple :

#### Document 1 : Taux de chômage selon le diplôme, le sexe, et la durée écoulée depuis la sortie de la formation initiale, en pourcentage, en 2011

	Sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale	Sortis depuis 5 à 10 ans de formation initiale	Sortis depuis 11 ans ou plus de formation initiale
Ensemble	19,1	11,4	7,2
Hommes	19,2	11,3	6,8
Femmes	19,0	11,6	7,7
Enseignement supérieur	9,4	5,2	4,1
Long (1)	9,3	5,2	4,2
Court (2)	9,7	5,2	4,0
Bac/CAP/BEP et équivalents	22,1	13,1	6,5
Baccalauréat	18,4	11,2	5,7
CAP/BEP	27,5	15,9	6,9
Brevet/CEP/Sans diplôme	45,7	29,5	11,9

(1) notamment licence, master, doctorat, école de commerce et d'ingénieur

(2) notamment DUT, BTS, Deug, diplôme paramédicaux et sociaux

Champ : actifs sortis de formation initiale depuis 1 an ou plus en France métropolitaine

Sources : INSEE, enquêtes Emploi



## Lecture

**Titre :** il s'agit du taux de chômage en fonction du sexe, de la qualification et de la durée écoulée depuis la fin des études.

**Source, année :** le tableau est tiré des enquêtes Emploi de l'INSEE de 2011.

**Unités :** les chiffres sont des pourcentages qui indiquent les proportions de chômeurs par rapport à l'effectif d'actifs de chaque catégorie.

**Donnée à expliquer :** le taux de chômage plusieurs années après la fin des études. Données explicatives : le sexe et la qualification. Le tableau montre leur influence sur le taux de chômage.

**La ligne ensemble :** indique le taux de chômage pour l'ensemble de la population active, soit les hommes et les femmes.

### Lecture des données : quelques exemples

- Dans la première colonne première ligne : le taux de chômage des actifs « un à quatre ans après la fin de leurs études » est de 19,1 %, c'est-à-dire que 19,1 % d'entre eux sont au chômage.
- Première colonne dernière ligne : le taux de chômage des actifs sans diplôme « un à quatre ans après la fin de leur formation » est de 45,7 %, c'est-à-dire que 45,7 % de ceux qui sont sans diplôme ou avec un brevet sont des chômeurs. Ce taux de chômage passe à 11,9 % « onze ans et plus après la fin de leurs études. »

## Comment analyser un tableau à double entrée ?

L'analyse du tableau doit aller du général au particulier, à savoir des éléments essentiels aux éléments de moindre importance. Il faut donc attacher une importance particulière aux valeurs extrêmes.

Pour mieux faire ressortir les écarts, il faut aussi retravailler les chiffres : calculer des proportions, des coefficients multiplicateurs...

### Exemple de commentaire du tableau précédent :

*Le chômage frappe principalement les jeunes, et les peu qualifiés. Il est aussi plus important pour les femmes que pour les hommes (sauf immédiatement après leurs études).*

- Le taux de chômage se réduit lorsque l'on s'éloigne de la date de fin d'études : ainsi, il est de 19,1% entre « 1 et 4 ans après la fin d'études » contre 7,2% « plus de 11 ans après la fin des études ». Il a donc été divisé par 2,6 environ. Les jeunes ont progressivement réussi à s'insérer sur le marché du travail. Ce phénomène joue quelle que soit la qualification : pour les diplômés de l'enseignement supérieur, le taux de chômage est divisé par deux, pour ceux qui sont sans diplôme, il est même divisé par presque 4 (3,8 précisément). Le taux de chômage des femmes se réduit moins que celui des hommes avec le facteur « expérience » et « 11 ans ou plus après la fin d'études », il est de 0,9 points de pourcentages supérieur à celui des hommes (7,7 %-6,8 %).
- Le taux de chômage diminue avec le niveau de qualification : pour ceux qui sont sans diplôme, il est de 45,7 % « 1 à 4 ans » après la fin d'études contre 9,4 % pour les diplômés du supérieur, soit 4,8 fois supérieur. Il est aussi plus de deux fois supérieur à celui des actifs ayant BAC, CAP-BEP ou équivalent. Onze ans après la fin des études, il reste près de 3 fois supérieur chez les sans-diplômés par rapport aux diplômés (11,9/4,1=2,9).

*L'expérience et la qualification, et dans une moindre mesure, le sexe, sont des éléments qui ont une incidence sur le taux de chômage.*



**Document 2 : Structure de la population confrontée à la pauvreté et à l'exclusion en France en 2009  
au sens des indicateurs Europe 2020**

	Ensemble de la population	Au moins un des 3 critères	Cumul des 3 critères	Très faible intensité de travail	Pauvreté monétaire	Privation matérielles sévères
<b>Sexe</b>						
Hommes	48,4	45,3	51,4	45,1	45,0	45,6
Femmes	51,6	54,8	48,6	54,9	55,0	54,4
<b>Âge</b>						
Moins de 18 ans	20,4	23,3	27,1	20,4	26,6	22,9
18-29 ans	15,1	19,0	24,1	17,9	21,3	20,9
30-44 ans	20,0	17,0	18,7	16,4	16,7	20,1
45-54 ans	13,3	12,3	18,8	14,5	11,5	14,7
55-65 ans	13,6	16,8	11,3	30,7	9,6	11,3
65 et plus	17,6	11,6	0,0	0,0	14,3	10,1
<b>Niveau de diplôme</b>						
Aucun/CEP/Brevet/BEPC	49,7	63,5	74,9	61,7	67,5	64,5
CAP/BEP	19,1	18,5	15,6	19,2	16,7	18,9
Bac à Bac+2	20,9	13,4	6,4	13,7	11,5	12,7
Supérieur à Bac+2	10,3	4,6	3,1	5,4	4,4	3,9
<b>Type de ménage</b>						
Couple	71,9	54,6	28,5	50,3	54,7	40,3
Homme seul (avec ou sans enfant)	9,7	14,3	24,9	17,7	13,5	18,1
Femme seule sans enfant	8,9	11,6	8,5	8,7	11,7	13,6
Femme seule avec enfant(s)	5,1	10,5	17,9	13,0	11,0	14,3
Ménages complexes (*)	4,4	9,0	20,2	10,3	9,1	13,7
Part de la population totale	100,0	18,4	1,2	6,4	12,9	5,6

(\*) Ménages complexes : Les ménages complexes, au sens statistique du terme, sont ceux qui comptent plus d'une famille ou plusieurs personnes isolées, ou toute autre combinaison de familles et personnes isolées. Par exemple : des ménages au sein desquelles cohabitent plusieurs générations ou des personnes en colocation. Définition INSEE.

Sources : INSEE, enquêtes SCRV-SILC 2009

**Exercices**

1. Que présente ce tableau ? Présentez la source, l'année et l'unité.
2. Quelles sont les variables explicatives et les variables expliquées ?
3. Lecture : faites une phrase montrant la signification des quatre données les plus élevées de la première colonne.
4. Comparez les chiffres du critère « aucun diplôme » et « supérieur à bac + 2 » en matière de pauvreté (au moins un des trois critères).
5. Selon la méthodologie utilisée précédemment, analysez le tableau.

